

■ Défi 3: Produire du logement abordable

Charles-Henri BIANCONI – maire de Pianottoli-Caldarelo

Nicole ETXAMENDI – 1^{re} adjointe, mairie d'ITXASSOU, APB

Intervenants: *François CASALONGA - Ordre des Architectes*

Yannick FIEUX - EPFL du Pays Basque

M^e Pierre SOLER-COUTEAUX - Soler Couteaux & associés

Dominique MIGNUCCI - Maisons Prestige et Traditions

Pierre-Alexis CASTEL - La Banque des Territoires

Sandrine BORDIN – Action Logement

Antoine ROUSSELIE – ERILIA

Jean-Pierre ROGER - Le Logis Corse

Jean-Philippe ALESSANDRI – OPH2C



LES RÉALITÉS DE L'ÉQUATION DU LOGEMENT EN CORSE

L'expérience des organismes de logements sociaux et des promoteurs



Office Public de l'Habitat de Corse



Coopérative HLM insulaire
Spécialisée dans l'accèsion
sociale à la propriété
Agréée Office Foncier Solidaire



Premier bailleur social de Corse

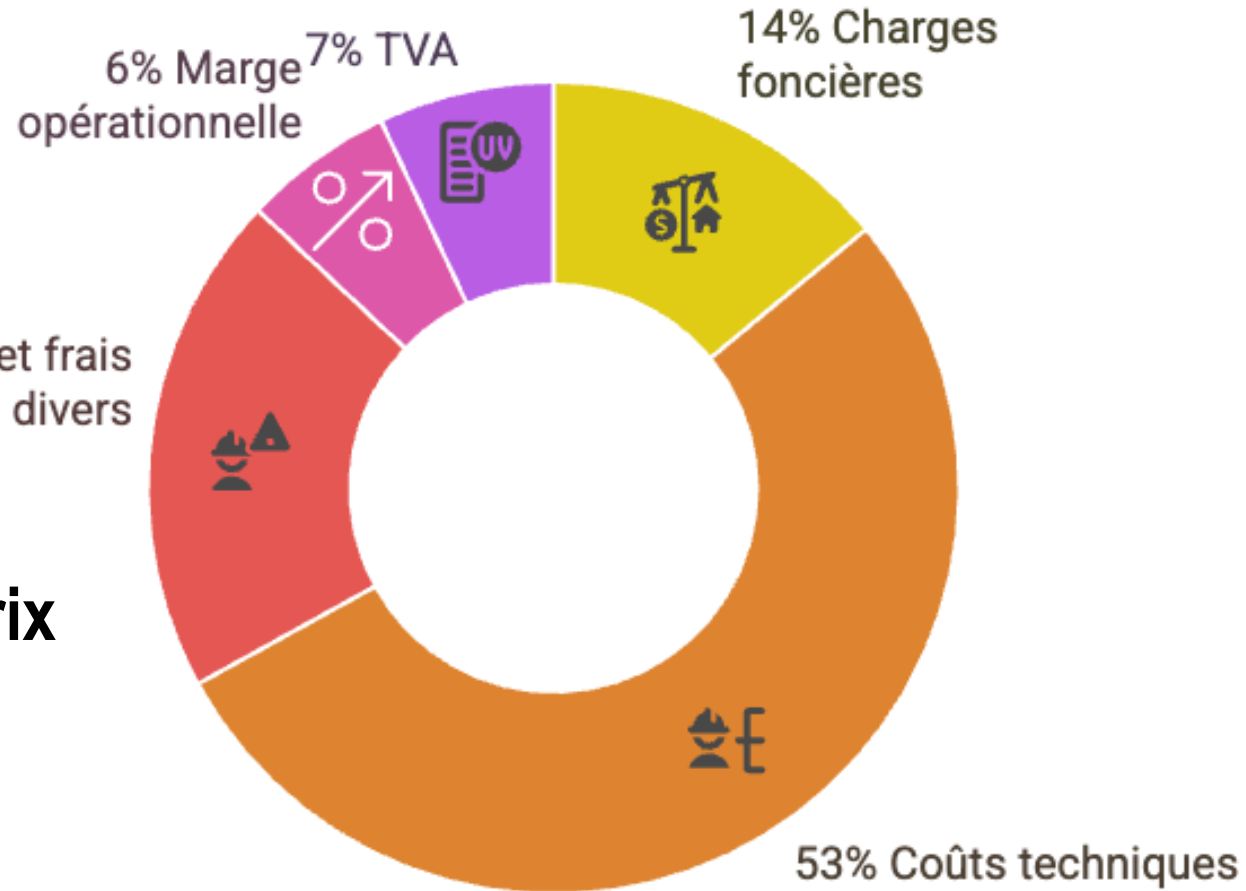


Constructeur de maisons individuelles
et promoteur immobilier
Essentiellement axé sur le marché de la
résidence principale

LES RÉALITÉS DE L'ÉQUATION DU LOGEMENT

L'expérience des organismes de logements sociaux et des promoteurs

Décomposition du prix
TTC d'un logement



Le Logis Corse

LES RÉALITÉS DE L'ÉQUATION DU LOGEMENT EN CORSE

L'expérience des organismes de logements sociaux et des promoteurs

Capacité des réseaux

Rareté foncière

Coût des matériaux

Coût d'études

Hausse des taux d'emprunt

Coût du foncier

Manque d'anticipation

*Multiplication et complexification
des normes*

Insécurité juridique

RÈGLES D'URBANISME

Études à perte

Capacité du tissu économique

**ALLONGEMENT DES DURÉES
DE MONTAGE DES
OPÉRATIONS**

**Programmation du logement
inadéquate ou inexistante**

Acceptabilité sociale

■ QUELS RÔLES À JOUER POUR LES ÉLUS? QUELLES MARGES DE MANŒUVRE?

- *Charles-Henri Bianconi, maire de Pianottoli-Caldareddu*
- *Nicole Etxamendi – 1^{re} adjointe à la mairie d'Itxassou*

QUELS RÔLES À JOUER POUR LES ÉLUS? QUELLES MARGES DE MANŒUVRE?

Les Leviers réglementaires – Pierre SOLER-COUTEAUX

AGIR SUR LA VARIABLE FONCIÈRE

➤ Optimiser la densité

- À l'échelle des documents d'urbanisme: PLU (PADD), PLUi tenant lieu de PLH
- À l'échelle des opérations d'aménagement: densité minimale de construction fixée dans le règlement de ZAC ou l'acte décidant d'une Grande Opération d'Urbanisme (GOU)

➤ Optimiser l'utilisation du sol

- Règles alternatives du PLU en faveur de la production de logement :
 - Dépassement des règles de gabarit, hauteur, emprise au sol, dans la limite de 20% pour chaque règle
 - Majoration du volume constructible (gabarit/hauteur/emprise)
 - jusqu'à 50% pour la réalisation de programme de logements comportant des logements locatifs sociaux
 - Jusqu'à 30% pour la réalisation de programme de logements comportant des logements intermédiaires

QUELS RÔLES À JOUER POUR LES ÉLUS? QUELLES MARGES DE MANŒUVRE?

Les Leviers réglementaires – Pierre SOLER-COUTEAUX

AGIR SUR L'UTILISATION DU SOL

➤ Au stade de la planification, mobiliser les habilitations du règlement de PLU

- en faveur de la densité : densité minimale de constructions dans des secteurs proches de transports collectifs
- en faveur de la mixité sociale
 - ✓ Emplacements réservés pour des programmes de logements définis
 - ✓ Secteurs soumis à un pourcentage de catégories de logements définies
 - ✓ Secteurs soumis à une proportion de logements d'une taille minimale

➤ Au stade de l'autorisation, mobiliser la dérogation au PLU

- Particulière pour optimiser la densité au service de la mixité sociale dans les communes éligibles:
 - ✓ En 2A: Ajaccio, Afa, Alata, Appietto, Sarrola-Carcopino
 - ✓ En 2B: communes de la CAB + Biguglia au sud et Brando au nord
- De portée générale
 - ✓ Pour favoriser la densité
 - ✓ Pour favoriser le logement aidé en allégeant les règles de stationnement

QUELS RÔLES À JOUER POUR LES ÉLUS? QUELLES MARGES DE MANŒUVRE?

Les Leviers réglementaires – Pierre SOLER-COUTEAUX

GARANTIR L'USAGE EN HABITATION PRINCIPALE: NOUVELLE HABILITATION

La loi Le Meur crée une « servitude de résidence principale »

- Permettant d'imposer que les constructions nouvelles soient à usage exclusif de résidence principale.
 - Résidence principale entendue comme le logement occupé au moins huit mois par an, sauf obligation professionnelle, raison de santé ou cas de force majeure, soit par le preneur ou son conjoint, soit par une personne à charge au sens du code de la construction et de l'habitation
 - Interdit la location en tant que meublé de tourisme → exception pour la location temporaire de sa résidence principale en deçà de 120 jours
 - La commune peut porter le seuil à 90 jours

→ Qu' advient-il des constructions existantes?

QUELS RÔLES À JOUER POUR LES ÉLUS? QUELLES MARGES DE MANŒUVRE?

Les Leviers réglementaires – Pierre SOLER-COUTEAUX

GARANTIR L'USAGE EN HABITATION PRINCIPALE: NOUVELLE HABILITATION

La loi Le Meur crée une « servitude de résidence principale »

➤ **Applicable:**

- **Dans toutes les communes de Corse sauf Vescovato**
- **Via le PLU:** le règlement peut instituer la servitude, le cas échéant par **modification simplifiée**, dans des secteurs situés dans les zones urbaines ou à urbaniser
- Dans les communes non couvertes par un PLU, le PADDUC peut instituer la servitude dans les zones urbaines ou à urbaniser (CGCT, art. L. 4424-11, III)
 - **MAIS Comment identifier une zone urbaine ou à urbaniser dans une commune au RNU ?**

QUELS RÔLES À JOUER POUR LES ÉLUS? QUELLES MARGES DE MANŒUVRE?

Les Leviers réglementaires – Pierre SOLER-COUTEAUX

GARANTIR L'USAGE EN HABITATION PRINCIPALE: NOUVELLE HABILITATION

La loi Le Meur crée une « servitude de résidence principale »

➤ **Obligations en résultant:**

- **Toute** promesse de vente, **tout** contrat de vente ou de location ou tout contrat constitutif de droits réels portant sur des constructions soumises à l'interdiction de louer un local en tant que meublé de tourisme en porte la mention expresse
 - « **Tout** » : Champ d'application extrêmement large mais vente de terrain nu ?
Echange ?
 - **Précaution** : faire figurer la mention dans tout acte portant sur le bien
- **Sanction civile** : à peine de nullité ; **probablement une nullité absolue** invocable par toute personne dès lors que la règle a pour objet la sauvegarde d'un intérêt général

QUELS RÔLES À JOUER POUR LES ÉLUS? QUELLES MARGES DE MANŒUVRE?

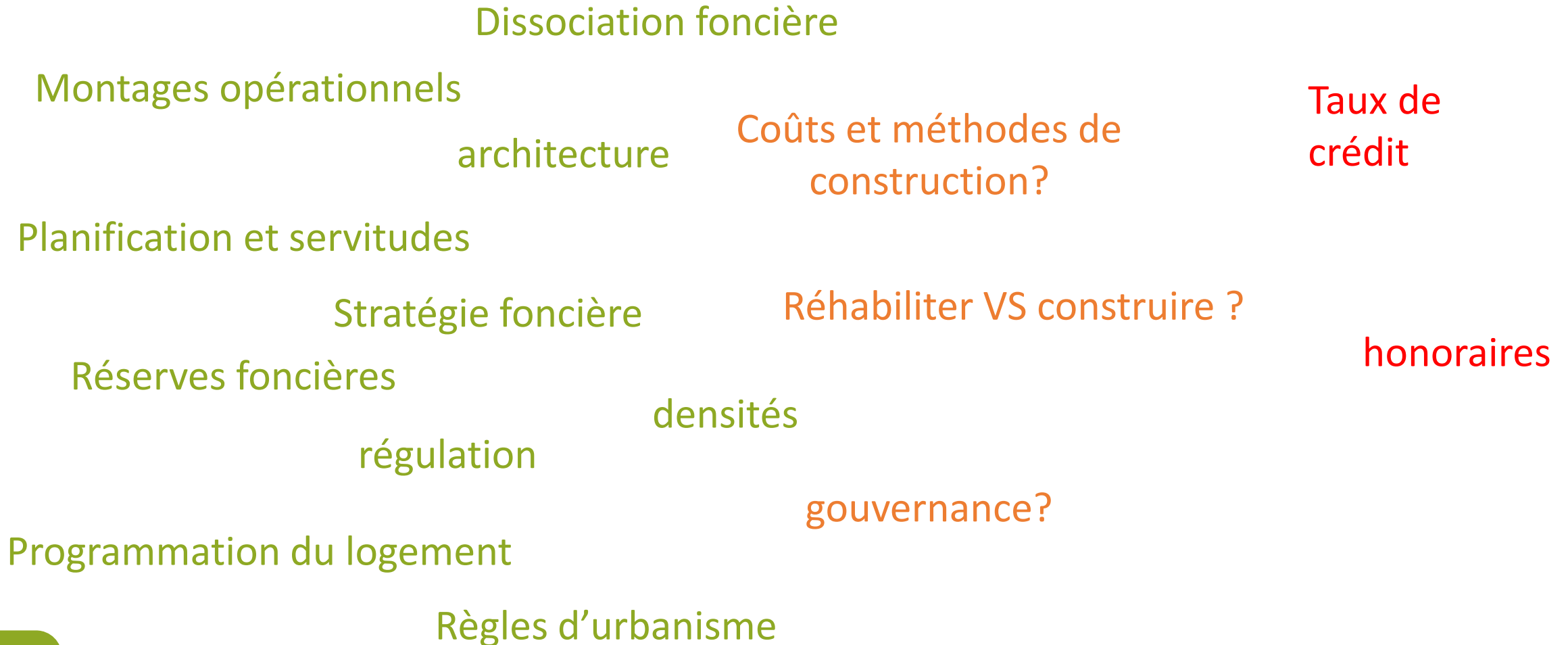
Les Leviers réglementaires – Pierre SOLER-COUTEAUX

GARANTIR L'USAGE EN HABITATION PRINCIPALE: NOUVELLE HABILITATION

- **Sanctions administratives (C. urb., art. L. 481-4):**
 - **CONSTAT D'UNE INFRACTION** : par un agent assermenté
 - **RESPECT DU CONTRADICTOIRE** : Le maire après avoir mis le propriétaire ou le locataire en mesure de présenter ses observations
 - **MISE EN DEMEURE** : met en demeure de régulariser la situation
 - **DÉLAI** : Dans un délai qu'il détermine en fonction de la situation.....Mais qui ne peut excéder un an, prorogeable pour un an
 - **ASTREINTE** : La mise en demeure peut être assortie d'une astreinte fixée par le maire mais qui ne peut dépasser 1 000 € par jour de retard et dans la limite de 100 000 euros
 - *En l'absence de régularisation de la situation, l'astreinte peut être prononcée à tout moment après l'expiration du délai de mise en demeure, après que l'intéressé a été invité à présenter ses observations*

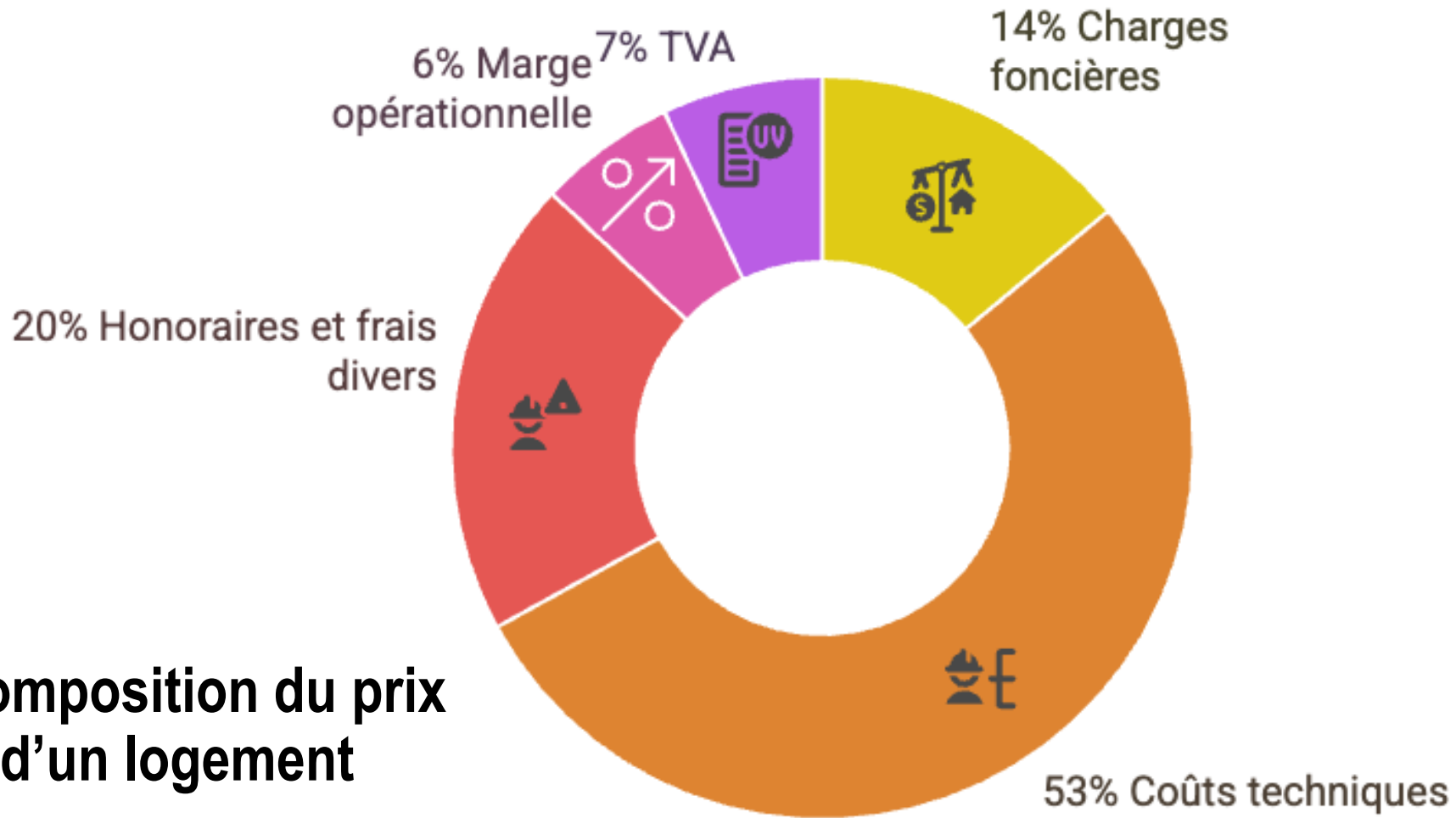
COMMENT RÉDUIRE LE COÛT DU LOGEMENT... DANS LA DURÉE?

SUR QUOI AGIR?





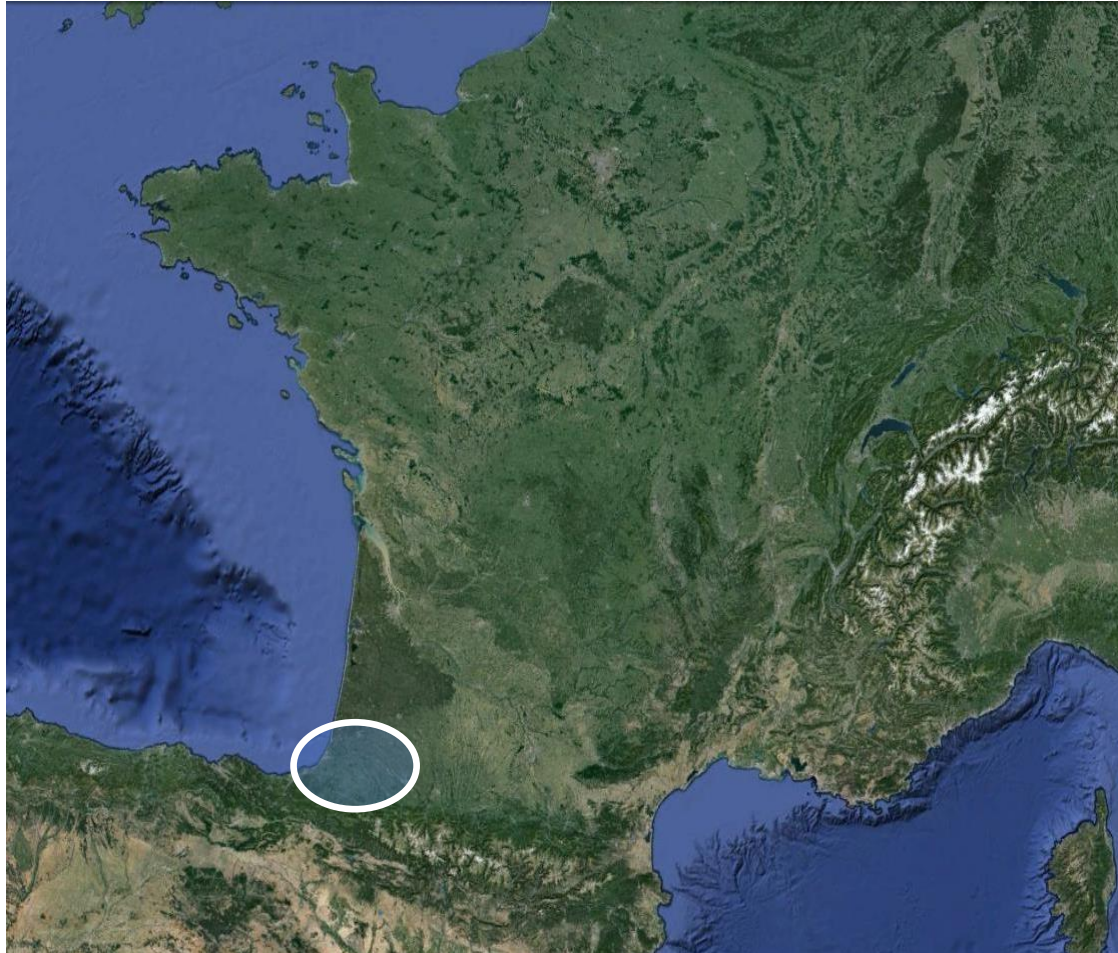
Décomposition du prix TTC d'un logement



Le Logis Corse

COMMENT RÉDUIRE LE COÛT DU LOGEMENT... DANS LA DURÉE?

Retour d'expérience: la contribution de l'EPL à la question foncière au Pays Basque



Contexte

- **Création** : 12/2005
- **Territoire** : 1 Communauté D'Agglomération de 158 communes pour 330 000 habitants
 - 1 secteur littoral et rétro littoral extrêmement tendu
 - 1 secteur intérieur hier en déprise aujourd'hui au cœur des convoitises
- **2 missions** :
 - Accompagner les collectivités locales dans la mise en œuvre de leurs stratégies foncières et de leurs projets de développement
 - Réguler les marchés fonciers

COMMENT RÉDUIRE LE COÛT DU LOGEMENT... DANS LA DURÉE?



Retour d'expérience: la contribution de l'EPL à la question foncière au Pays Basque

EPFL PAYS BASQUE : Acteur de l'aménagement du Pays basque dont l'ensemble des actions doit répondre aux enjeux suivants :

- **Solidarité** : territoriale à travers la réciprocité des interventions littoral/intérieur et générationnelle
- **Efficacité** : conventionnement d'objectifs pour éviter le « coup par coup »
- **Identité** : limitation des consommations foncières, préservation des équilibres agricoles , environnementaux, paysagers....

Stocks Fonciers (bâtis et non bâtis) en cours de portage :

- 130 M€

Niveau annuel d'acquisitions :

- de 15M € avant COVID à 35 M€ depuis COVID

Ressources :

- **TSE** : 6,5 M€ par an
- Retour **remboursement annuités** par les collectivités locales
- **Frais de portage**
- **Recours à l'emprunt**

LE CADRE OPERATIONNEL :

PROGRAMME PLURIANNUEL D'INTERVENTION 2024-2028

Thématiques d'intervention		
Habitat et mixité sociale	70,00 M€	66,50 %
Développement économique	26,00 M€	24,75 %
Equipements et infrastructures publics	4,00 M€	4,00%
Préservation du foncier agricole et environnemental	1,25 M€	1,25 %
Les fonds d'intervention		
Le fonds « Organisme Foncier Solidaire »	3,5 M€	3,25 %
Le fonds d'études	0,250 M€	0,25 %
TOTAL	105 M€	100 %

COMMENT RÉDUIRE LE COÛT DU LOGEMENT... DANS LA DURÉE?



Retour d'expérience: la contribution de l'EPL à la question foncière au Pays Basque

LES TEMPS DE L'ACTION FONCIÈRE

Court terme :

Acquisitions d'opportunité sur sollicitation de la collectivité locale

- *Peu d'effets sur la régulation des marchés*

Moyen terme :

Stratégie d'anticipation :

1- Mise en place d'outils de connaissance et de détermination d'enjeux d'intervention publique : Référentiels Fonciers

2 – Mise en place d'outils de veille foncière et d'intervention : ZAD

3 – Acquisitions par préemption le cas échéant (ZAD et DPU)

- *Efficace pour des opérations d'ensemble (opérations d'aménagement ou interventions sur secteurs de centralité)*

Long terme

- Constitution de stocks fonciers (gel foncier) sur 15 ou 20 ans
- Gestion dynamique des stocks fonciers bâtis (urbanisme transitoire et occupations temporaires)

- *Très efficace pour la régulation des marchés si acquisitions massives*
- *Difficultés à constituer / faiblesse de la commande institutionnelle et perspectives ZAN*

COMMENT RÉDUIRE LE COÛT DU LOGEMENT... DANS LA DURÉE?



Retour d'expérience: la contribution de l'EPL à la question du logement au Pays Basque



COMMENT RÉDUIRE LE COÛT DU LOGEMENT... DANS LA DURÉE?



Retour d'expérience: la contribution de l'EPL à la question du logement au Pays Basque

LES SORTIES OPERATIONNELLES APRES MAITRISE FONCIERE EPFL PB

1 – OPERATION LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX (LLS)

- Acquisition EPFL PB et Convention de portage avec la commune (*8 ans avec 4 ans de différé*)
- Recherche d'un opérateur pour Cession directe du bien pour production de LLS (PLUS PLA1)
- Participation financière demandée à la commune

2 – OPERATION LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX EN BAIL A RÉHABILITATION

- Acquisition EPFL PB et Convention de portage avec la commune (*jusqu'à 25 ans avec frais portage*)
- Travaux financés par un opérateur dans le cadre du BAR et gestion des loyers pendant toute la durée du BAR
- Au terme du BAR, restitution de l'ensemble à la commune
- Participation financière pouvant être demandée par l'opérateur

3 – OPERATION LOGEMENTS EN BAUX REELS SOLIDAIRES PAR BIZITEGIA (OFS)

- Acquisition EPFL PB : pas de Convention de portage avec la commune
- Réalisation des travaux (par EPFL ou par un opérateur) et Cession directe de droits réels à des ménages
- Pas de participation financière demandée à la commune

4 – OPERATION EN VIAGER SOLIDAIRE (Dispositif LOKARRI)

- Acquisition EPFL PB : pas de Convention de portage avec la commune
- Réalisation des travaux (par EPFL)
- Transfert BIZITEGIA en fin de portage et après travaux complets de réhabilitation

COMMENT RÉDUIRE LE COÛT DU LOGEMENT... DANS LA DURÉE?

Retour d'expérience: la contribution de l'EPL à la question du logement au Pays Basque



LES SORTIES OPERATIONNELLES APRES MAITRISE FONCIERE EPFL PB

Typologie de portage	Taux de portage HT	Conventionnement	Axe d'intervention
Annuités constantes 4 à 8 ans	2,00 %	Convention de portage	Habitat & mixité sociale Développement économique Equipements et infrastructures publics Soutien à la préservation des espaces agricoles et naturels
Annuités constantes 9 à 12 ans	2,50 %	Convention de portage	Habitat & mixité sociale Développement économique Equipements et infrastructures publics Soutien à la préservation des espaces agricoles et naturels
Annuités constantes * baux longues durées 18 à 25 ans	2,00 %	Convention de portage	Habitat & mixité sociale Développement économique Equipements et infrastructures publics Soutien à la préservation des espaces agricoles et naturels
Différé de 4 ans	3,00 %	Convention de portage	Habitat & mixité sociale Développement économique Equipements et infrastructures publics
Annuités plafonnées 5 à 10 ans	* cas par cas	Convention d'opération d'aménagement	Habitat & mixité sociale Développement économique

COMMENT RÉDUIRE LE COÛT DU LOGEMENT... DANS LA DURÉE?



Retour d'expérience: la contribution de l'EPL à la question du logement au Pays Basque

Au-delà des interventions en faveur des collectivités locales , l'EPFL PAYS BASQUE a récemment développé deux dispositifs complémentaires :



***Le VIAGER SOLIDAIRE
POUR LES PERSONNES
AGEES***



***L'ORGANISME FONCIER
SOLIDAIRE
POUR LES JEUNES MENAGES***





COMMENT RÉDUIRE LE COÛT DU LOGEMENT... DANS LA DURÉE?



Retour d'expérience: la contribution de l'EPL à la question du logement au Pays Basque

BIZITEGIA – sélection des opérations

TOUS SECTEURS :

3 CRITERES CUMULATIFS

- **Niveau de commercialisation :** minimum 30% en dessous des prix de marchés locaux
- **Plafonnement de la redevance :** 1,5€ mensuel par m2 de Su en secteur tendu et 1 € mensuel par m2 Su en secteur détendu
- **Durée d'amortissement de la charge foncière :** 60 ans maximum

SECTEUR « DÉ »TENDU :

- **Extrême vigilance sur la localisation des biens bâtis (centres bourgs)**
- **Travail préalable sur l'analyse de la demande avec les communes**

ORIGINE DES OPERATIONS :

- **Biens à acquérir pour opérations BRS si études de faisabilités concluantes**
- **Biens sous propriété communale acquis par l'EPFL :** stabilisation des ménages en centres bourgs, trésorerie pour la collectivité, continuité de la maîtrise publique des biens
- **Biens issus de LOKARRI le viager Solidaire**



COMMENT RÉDUIRE LE COÛT DU LOGEMENT... DANS LA DURÉE?

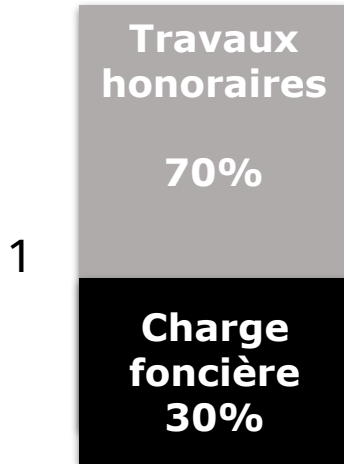


Retour d'expérience: la contribution de l'EPL à la question du logement au Pays Basque

BIZITEGIA – les montages selon le poids de la charge foncière

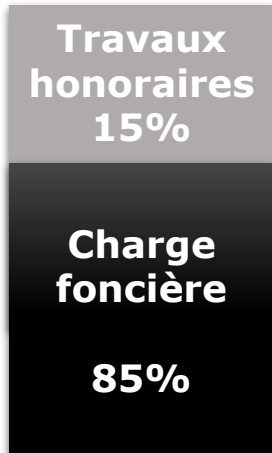
Postes constitutifs du cout de revient

Construction neuve

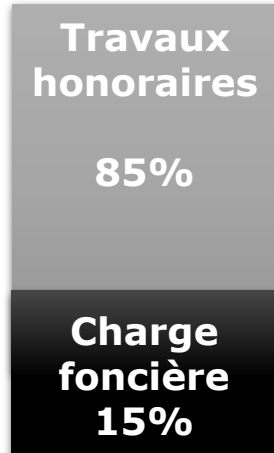


1

Réhabilitation



2



3

Cession droits réels

1 : Vente de droits réels :
 OFS : Charge foncière
 Accédants : Valeur du Bâti

Vente de droits réels ramenés systématiquement à 70% du cout de revient total :

L'EPFL reste propriétaire de 30% de la valeur du bien qu'il amortit par la redevance sur 60 ans

2 : L'EPFL intègre une partie de la charge foncière dans les droits réels commercialisés

3 : L'EPFL finance et conserve une partie des travaux à sa charge (TARDETS)

COMMUNE : LICQ ATHEREY

Réalisation d'une opération de remise aux normes du presbytère (210 m² su) pour création de **2 logements** en BRS

Montage opérationnel

Maitrise d'ouvrage : EPFL Pays Basque

Maitrise d'œuvre : Collectif Encore

Financements :

CAPB : 60 000 €

CD 64 : 40 000 €

Région Nouvelle Aquitaine : 66 000 €

Participation EPFL : 54000 €

Commentaires

Acquisition à la commune

Installation de jeunes agriculteurs

Cession droits réels :

Courant 2025

Livraison : Eté 2025**ACQUISITION**

90 000 €

TRAVAUX + HONORAIRES

424 815 €

COÛT TOTAL 514 815 €

CESSION DROITS REELS**ACCEDANTS :**

255 780 € soit 1218 €

/m² SU

Redevance

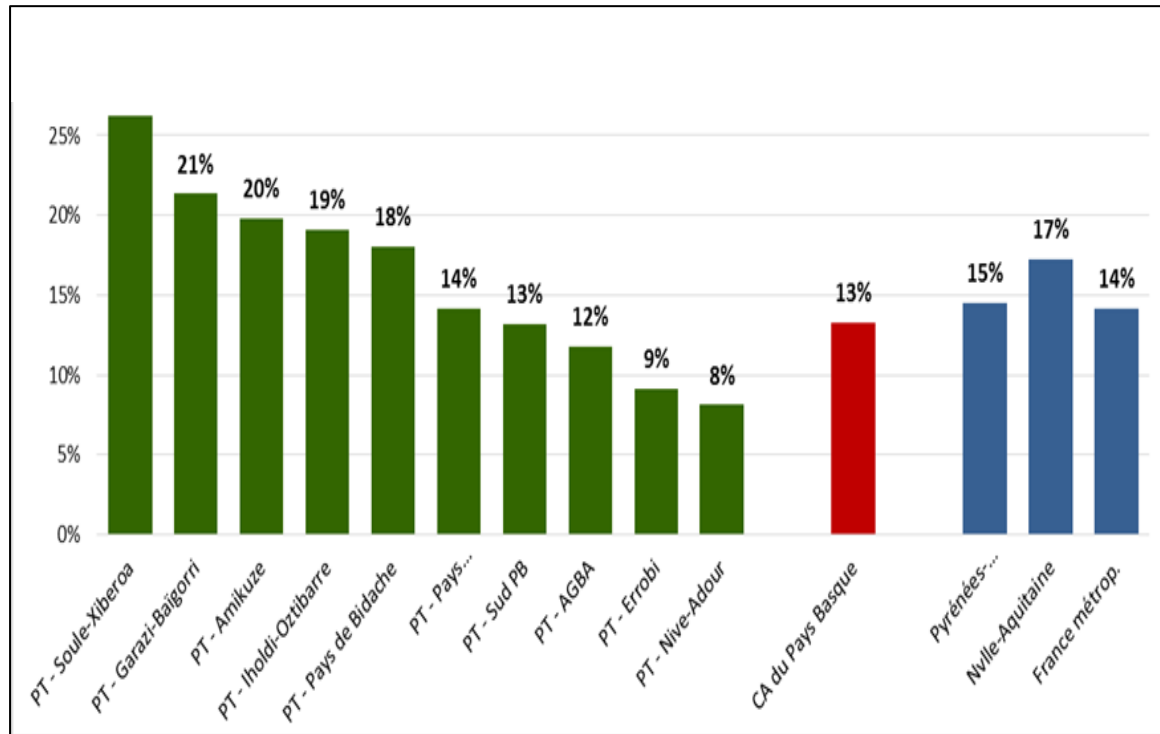
0,50 € /m² SU



COMMENT RÉDUIRE LE COÛT DU LOGEMENT... DANS LA DURÉE?

Retour d'expérience: la contribution de l'EPL à la question du logement au Pays Basque

LOKARRI : Le viager Solidaire du Pays Basque



Taux de ménages propriétaires ayant droit aux aides ANAH dont le référent a plus de 75 ans

ELEMENTS DE CONTEXTE

➤ Fort vieillissement du Pays Basque :

- 2019 : 30% des habitants > 60 ans
- 2050 : nombre personnes + de 65 ans X 2
- Allongement général de la durée de vie
- Développement de la précarité financière
- Développement de l'isolement des personnes âgées

➤ Une réponse à privilégier : le maintien à domicile des personnes âgées

à condition toutefois de réaliser :

- Travaux de remise aux normes des logements
- Travaux d'adaptation au vieillissement
- Un accompagnement individualisé des personnes

COMMENT RÉDUIRE LE COÛT DU LOGEMENT... DANS LA DURÉE?



Retour d'expérience: la contribution de l'EPL à la question du logement au Pays Basque

LOKARRI : Le viager Solidaire du Pays Basque

Une réponse partenariale, des intérêts multiples



➤ Pour les personnes âgées qui

- Disposent d'un droit d'usage et d'habitation et qui continuent à vivre chez elles.
- Perçoivent un capital immédiatement et des revenus supplémentaires garantis à vie
- Bénéficient d'un accompagnement personnalisé et de travaux d'amélioration et d'adaptation de leurs logements, en grande partie pris en charge et financés par les partenaires du projet.

➤ Pour les prochaines générations qui

- A l'issue du portage en viager bénéficieront de logements en BRS à des couts très maitrisés

➤ Pour les partenaires institutionnels du projet qui

- Apportent une réponse à la problématique du logement des personnes âgées,
- Contribuent à un meilleur aménagement du territoire en maintenant durablement des ménages dans les communes, notamment rurales, et en prévenant les phénomènes de vacance.
- Régulent les marchés immobiliers en « sanctuarisant » des biens sous contrôle public ou para public
- Constituent des stocks de logements qui pourront répondre aux besoins et aux moyens des futures générations



LOKARRI EN QUELQUES **IMAGES**





Commune	BIARRITZ		
Montage	Viager Solidaire		
Opération	rue d'Etienne		
Surface totale habitable	56,52	S.U	61,6
dont Appartement en location		0	
dont occupé par preneur		0	

INVESTISSEMENT POUR OCCUPATION VIAGER

Prix de revient		FINANCEMENTS	
Bouquet	70 000	Suventions	Montant
Frais notaire	2 800		
Total Charge foncière	72 800	CD64	20 000
Travaux remise aux normes + honoraires	20 130	CAPB	0
TVA 20%	4 026	Action Logement	0
Cout revient total TTC	96 956	PIG Economie Energie	13 084
Subventions investissement	33 084	TOTAL	33 084
TOTAL	63 872		

EXPLOITATION PERIODE VIAGER

DEPENSES		RECETTES	
Diagnostic du bien	920		
Diagnostic Ergothérapeute	940	PIG adaptation	10 000
Estimation travaux	640		
AMO Financière	700		
Accompagnement SOLIHA	3 200		
Travaux d'adaptation + honos	32 065	TOTAL	10 000
Subventions	10 000		
TOTAL	25 265		

Rente viagère		Recette locative Appartement	
Rente viagère mensuelle	600	Recette locative mensuelle	0
Hypothèses de durée du viager	Montant total Rente**	Hypothèse durée viager	Montant total recette locative
10	78 838	10	0
15	124 513	15	0
20	174 941	20	0

BILAN GENERAL PORTAGE EN VIAGER

Hypothèses de durée du viager	COUT PORTAGE	GESTION*	COUT TOTAL	COUT FINAL AU M2 SH
10	167 975	14848	182 823	3 235
15	213 650	22272	235 921	4 174
20	264 078	29696	293 774	5 198

* Frais divers(assurance taxe foncière provisions GR...)

** indexation IRL intégrée

PROJECTION TRANSFERT OFS (valeurs 2023)	
Nombre BRS	1
Surface Utile	61,6

CHARGE FONCIERE

SELON DUREE VIAGER		Par m2
10	182 823	3 235
15	235 921	4 174
20	293 774	5 198

TRAVAUX MISE EN BRS + HONORAIRES TTC		
55 781		

COUT REVIENT TOTAL SELON DUREE VIAGER		Par m2
10	238 604	4 222
15	291 702	5 161
20	349 555	6 185

PROJECTION REPARTITION DROITS REELS			Par m2
10	OFS	71 581	1 266
	ACCEDANTS	167 023	2 955
15	OFS	87 511	1 548
	ACCEDANTS	204 192	3 613
20	OFS	104 866	1 855
	ACCEDANTS	244 688	4 329

Durée amortissement Droits réels par EPFL

Redevance par m2 SU	1,5
----------------------------	------------

Droits réels à amortir	Durée amortissement
71 581	47
87 511	53
104 866	58

Simulation	27/08/2024
------------	------------



QUELS DISPOSITIFS DE SOUTIEN À LA PRODUCTION DE LOGEMENTS ABORDABLES? SOCIAUX?

Etat

- **Fonds national des aides à la pierre**

Financement du logement social selon types de prêts

- **prêts caisse des dépôts**
 - Anah VIR
 - Fonds friche

CdC

Règlement d'aides « Una casa per tutti, una per ognunu »

Élaboration prochaine d'un schéma territorial de l'habitat

- Logements sociaux
- Logements communaux

Mise à disposition de foncier

Collectivités locales

Mise à disposition de foncier

En l'absence de document d'urbanisme, association des OLS à la réflexion sur le zonage et les règles du PLU pour favoriser des acquisitions à coût maîtrisé

Caisse des dépôts /Banque des territoires

prêts aux OLS: PLAI, PLUS, PLS, PAS, PSLA

Office Foncier de Corse

**Portage foncier
Minoration foncière**

Action Logement

Financement de programmes de logements des OLS via prêts

Subventions en ACV (Bastia et Ajaccio)

QUELS DISPOSITIFS DE SOUTIEN À LA PRODUCTION DE LOGEMENTS ABORDABLES?

SANDRINE BORDIN -DIRECTRICE RÉGIONALE ACTION LOGEMENT SERVICES PACA-CORSE

RÉPONDRE AU PROJET HABITAT DES COLLECTIVITÉS

Depuis plus de 70 ans, Action Logement met son expertise au service des territoires pour accompagner les enjeux logement des collectivités, répondre aux besoins des salariés et les soutenir dans leur parcours résidentiel. A travers des financements adaptés, nous accompagnons les organismes de logement social et intermédiaire s'inscrivant dans la stratégie habitat des collectivités territoriales.

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT ET LA RESTRUCTURATION DU PARC SOCIAL ET INTERMÉDIAIRE

Pour soutenir le développement du parc social et intermédiaire ainsi que sa restructuration, Action Logement finance les opérateurs mobilisés par les collectivités pour construire et rénover sur leur territoire à travers une offre locale de l'habitat enrichie, à destination des salariés.



ActionLogement 
RECONNU D'UTILITÉ SOCIALE

C'est quoi la suite?



1

Allez sur [wooclap.com](https://www.wooclap.com)

2

Entrez le code d'événement dans le bandeau supérieur

Code d'événement
MNHBKS



Activer les réponses par SMS





MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION !



PIANOTTOLI
CALDARELLO

